

## Motion présentée au CA de Paris 12 réuni le 17 Octobre 2008

Le CA de l'Université Paris 12, réuni en formation plénière le 17 Octobre 2008, s'associe aux Présidents des conseils scientifiques des départements du CNRS qui s'inquiètent des dérives bibliométriques. Ces derniers constatent en effet, « *qu'une évaluation des chercheurs et enseignants-chercheurs (classement A,B,C) se met en place, fondée sur un traitement des données bibliométriques ... en contradiction avec le fonctionnement de l'évaluation des chercheurs au CNRS, réinscrit dans le Plan Stratégique de l'organisme* ».

Les dérives de la pratique bibliométrique, dénoncées très tôt par les mathématiciens et plus récemment, dans un journal scientifique prestigieux comme *Science* (10 octobre 2008) sont flagrantes. Ainsi, la lecture des publications scientifiques et l'examen individualisé des dossiers de chercheurs et enseignants chercheurs ne seraient plus nécessaires : il suffirait pour évaluer les membres d'une équipe que ces derniers remplissent un tableur !

Le CA de l'Université Paris 12 réaffirme son attachement à ce que les évaluations des chercheurs et enseignants chercheurs soient fondées sur une variété de critères, à ce que le financement des unités et équipes de recherche tienne compte du bilan des unités et des équipes, mais aussi de la qualité et de la cohérence des projets, ainsi que de leur lien avec la politique de l'Université. Une place doit, enfin, toujours être réservée à des thématiques émergentes.

[ *projet présenté au nom de la Liste « C.C.R. » par Angelica Keller, Chargée de Recherche au CNRS, Laboratoire CRRET – UMR CNRS 7149 – Faculté des Sciences* ].